

Partenariat

Le Crédit Mutuel de Bretagne et l'ADIE accompagnent le développement du micro crédit durable

Brest, le 25 avril 2023 – Le Crédit Mutuel de Bretagne et l'Association pour le Droit et l'Initiative Economique (Adie) viennent de signer une convention de partenariat à hauteur de 100 000 € pour les deux prochaines années (50.000€ en 2023 et 50.000€ en 2024), afin d'accompagner la distribution de micro crédit durable auprès des bretons.

Le micro crédit durable

Le microcrédit s'adresse aux personnes en difficulté n'ayant pas accès au crédit bancaire qui, par l'accompagnement d'organismes à vocation sociale, eux-mêmes partenaires d'établissements bancaires, peuvent prétendre à des financements spécifiques, le plus souvent pour l'achat d'un véhicule. Le micro crédit s'adresse aussi bien à des particuliers qu'à des professionnels qui souhaitent développer leur entreprise.

Dans un contexte de transition écologique, de nombreux entrepreneurs cherchent à basculer vers un modèle économique plus durable, ou tout simplement à consolider leur activité pour faire face aux enjeux climatiques. Les micro-entrepreneurs en situation de précarité n'ont pas nécessairement accès aux ressources nécessaires, et notamment aux financements pour mener à bien leurs transitions. C'est dans ce cadre que le micro crédit durable s'inscrit. Il a pour vocation d'accompagner les personnes éligibles dans l'acquisition de véhicules plus durables ou d'objets leur permettant de réduire leur empreinte carbone.

Le partenariat entre les deux établissements

Partenaires de longue date, le Crédit Mutuel de Bretagne et l'ADIE qui partagent déjà une vision commune de l'inclusion, avaient à cœur de renforcer leurs liens, en y intégrant une dimension de responsabilité écologique, enjeu majeur pour le territoire.

L'ADIE, association de loi 1901 reconnue d'utilité publique, est habilitée à octroyer des microcrédits aux personnes éloignées de l'emploi. Le nouveau programme d'action pour aider la mobilité durable des entrepreneurs est construit autour de plusieurs volets : le développement d'une LOA solidaire, l'accompagnement des programmes de conversion des moteurs, l'appui à la cyclo-mobilité professionnelle et enfin la constitution d'un fonds de dotation "PAC-TE" (Prêts Apports en Capital – Transition Ecologique) qui se substituera aux fonds propres des entrepreneurs afin de financer des véhicules plus durables. En sus, le fonds aura également pour vocation de financer tout objet permettant de réduire l'empreinte carbone des entrepreneurs.

Le Crédit Mutuel de Bretagne, totalement convaincu de l'impact de l'ADIE en Bretagne, a souhaité soutenir l'action innovante de l'association avec cette convention délivrant 50.000€ sur deux années consécutives afin d'alimenter le fonds "PAC-TE", dans le cadre d'une politique solidaire soutenue, au sein de la fédération et plus globalement du groupe Crédit Mutuel Arkéa.

« L'Adie a un devoir d'accompagner activement ses entrepreneurs dans la transition écologique ; non seulement parce qu'aucune action citoyenne ne saurait désormais exclure la dimension écologique mais aussi parce que celle-ci est devenue une condition essentielle du succès durable et de la pérennité des entreprises que nous finançons et accompagnons.

Le Crédit Mutuel a été et reste le premier partenaire bancaire de l'Adie en Bretagne. Il a fait preuve d'innovation et d'audace il y a près de 25 ans en soutenant le microcrédit et continue aujourd'hui en finançant notre programme de transition écologique inclusive. » - Fabienne Kerzerho, Directrice Adie Grand Ouest

“Le Crédit Mutuel de Bretagne a engagé depuis plusieurs années le développement de ses actions solidaires, et a notamment doublé sa distribution de micro crédits en deux ans. En tant que Directeur général, je suis donc très heureux de renforcer notre partenariat avec l'ADIE afin de permettre le déploiement de ce nouveau dispositif de micro-crédit durable. L'accompagnement des transitions est au cœur du plan stratégique du Crédit Mutuel de Bretagne et le micro crédit durable est une innovation concrète que nous sommes fiers de soutenir”. - Philippe Rouxel, Directeur général du Crédit Mutuel de Bretagne

A propos du Crédit Mutuel de Bretagne

Avec un réseau de 293 points de vente, dont 213 caisses locales, le Crédit Mutuel de Bretagne compte plus de 3 000 collaborateurs, et près de 2 000 administrateurs et plus de 1,8 million de sociétaires et clients. Présent sur les quatre départements bretons, le Crédit Mutuel de Bretagne intervient auprès des particuliers, des associations, des professionnels, entreprises et agriculteurs, dont le chiffre d'affaires est inférieur à 30 millions d'euros. Le Crédit Mutuel de Bretagne fait partie du groupe Arkéa, aux côtés de la Fédération du Crédit Mutuel du Sud-Ouest (CMSO) et d'une quarantaine de filiales spécialisées.

Plus d'informations sur www.cmb.fr

Contact presse : Laure Duchateaux – 02.98.00.24.44 – laure.duchateaux@arkea.com

A propos de l'Adie Bretagne

L'Adie est une association reconnue d'utilité publique qui défend l'idée que chacun et chacune, même sans capital, même sans diplôme, peut devenir entrepreneur, s'il a accès à un crédit et à un accompagnement professionnel. Depuis 30 ans, son réseau de spécialistes finance et accompagne les créateurs d'entreprise, pour une économie plus inclusive. Dans ses 24 lieux d'implantation qui couvrent toute la région Bretagne, ses 16 salariés et 55 bénévoles accompagnent les créateurs d'entreprise. En 2022, l'Adie Bretagne a financé 576 entreprises avec un taux de pérennité de 76% à 2 ans. 84% des personnes financées sont durablement insérées professionnellement.

Contact presse : Marc Demaison - 06 75 04 05 25 - mdemaison@adie.org